

RCS : BOURG EN BRESSE

Code greffe : 0101

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOURG EN BRESSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

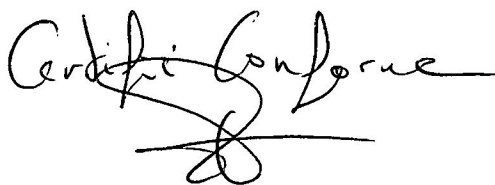
Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2023 B 01084

Numéro SIREN : 512 016 379

Nom ou dénomination : A.S.M. AUTOMATISME SUPERVISION MOTION

Ce dépôt a été enregistré le 10/10/2023 sous le numéro de dépôt 11999



Bilan Actif

		31/03/2023			31/03/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (1)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	9 110	9 079	31	630
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	38 179	29 870	8 310	1 932
	Immobilisations en cours	25 500		25 500	
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
COMPTES DE REGULARISATION	Autres immobilisations financières	5 720		5 720	5 720
	TOTAL (II)	78 510	38 949	39 561	8 282
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	61 928		61 928	12 500
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services	64 332		64 332	70 000
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
COMPTES DE REGULARISATION	Créances clients et comptes rattachés	517 257		517 257	547 275
	Autres créances	38 400		38 400	30 451
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	5 008		5 008	
	DISPONIBILITES	122 349		122 349	228 355
	Charges constatées d'avance	12 508		12 508	9 763
	TOTAL (III)	821 781		821 781	898 344
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		900 291	38 949	861 342	906 627

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

5 720

5 720

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

		31/03/2023	31/03/2022
Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	8 000	8 000
	RESERVES		
	Réserve légale	800	800
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	90 933	38 844
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	265 218	272 088
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	364 950	319 733
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	68 155	
	Emprunts et dettes financières divers (3)	214	214
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	220 672	277 013
	Dettes fiscales et sociales	207 350	309 667
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	496 392	586 894
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	861 342	906 627
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		265 217,64	272 088,28
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		440 256	586 894
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
(3) Dont emprunts participatifs			

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/03/2023
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	9 110					9 110
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	9 110					9 110
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	12 985		7 561		4 466	16 080
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier	17 640		4 460			22 100
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours			25 500			25 500
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	30 624		37 521		4 466	63 680
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	5 720					5 720
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	5 720					5 720
TOTAL		45 454		37 521		4 466	78 510

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/03/2023
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	8 480	600		9 079
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	8 480	600		9 079
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	12 985	31		13 015
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	15 708	1 147		16 854
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	28 692	1 177		29 870
TOTAL		37 172	1 777		38 949

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/03/2023
PROVISIONS REGLEMEENTES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
	TOTAL GENERAL				
	Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

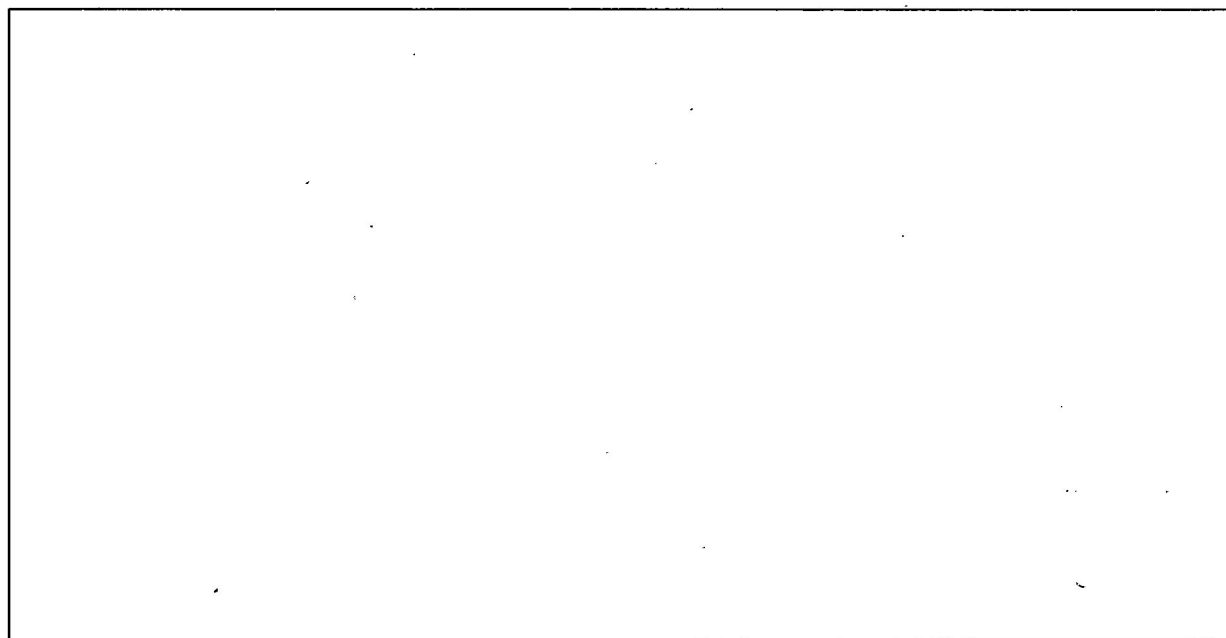
Créances et Dettes

		31/03/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	5 720	5 720	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	517 257	517 257	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	11 193	11 193	
	Taxes sur la valeur ajoutée	3 715	3 715	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	23 492	23 492	
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avances	12 508	12 508	
TOTAL DES CREANCES		573 884	573 884	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/03/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	68 155	12 020	56 136	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	220 672	220 672		
	Personnel et comptes rattachés	51 472	51 472		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	45 333	45 333		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	106 337	106 337		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	4 208	4 208		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	214	214		
	Autres dettes				
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		496 392	440 256	56 136	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		70 000			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		1 845			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		214			

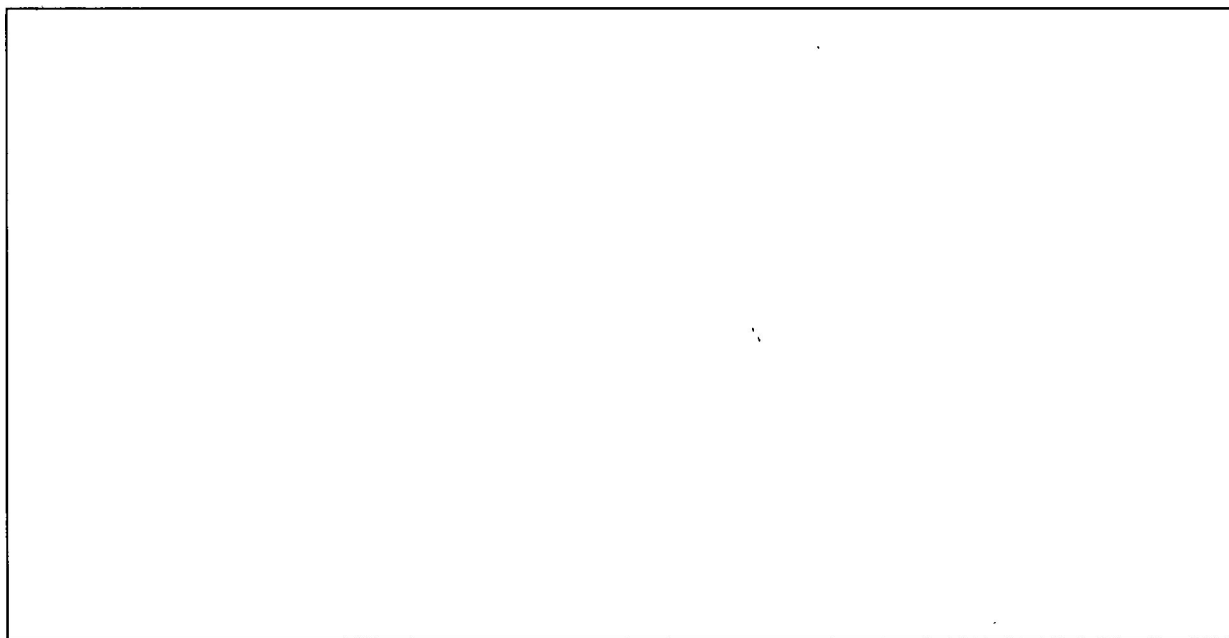
Charges à payer (avec détail)

	31/03/2023	31/03/2022	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	708	1 104	(396)	-35,87
Dettes fiscales et sociales	48 065	72 931	(24 866)	-34,10
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes				
TOTAL	48 773	74 035	(25 262)	-34,12



Charges constatées d'avance (avec détail)

	31/03/2023	31/03/2022	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	12 508	9 763	2 745	28,11
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	12 508	9 763	2 745	28,11



Produits constatés d'avance (avec détail)

	31/03/2023	31/03/2022	Variations	%
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION				
Produits constatés d'avance - FINANCIERS				
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS				
TOTAL				

--

Stocks et En-cours

	31/03/2023	Début exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises				
Marchandises revendues en l'état				
Approvisionnements				
Matières premières	61 928	12 500	49 428	
Autres approvisionnements				
TOTAL I	61 928	12 500	49 428	
Production				
Produits intermédiaires				
Produits finis				
Produits résiduels				
Autres				
TOTAL II				
Production en cours				
Produits				
Travaux				
Etudes				
Prestations de services				
Autres	64 332	70 000		5 668
TOTAL III	64 332	70 000		5 668
Production stockée (Total II + Total III)				5 668

A.S.M. – AUTOMATISME SUPERVISION MOTION

Société par Actions Simplifiée
 au capital de 8 000 euros
 Siège social : ZA du Pardy – 54 Chemin des Cyprès
 01480 Frans

512 016 379 RCS Bourg-en-Bresse

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
 EN DATE DU 28 JUILLET 2023**

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 mars 2023, s'élevant à **265.217,64 euros** de la manière suivante :

- Distribution de dividendes aux associés pour..... 190.000,00 euros
- Autres réserves aux associés pour..... 75.217,64 euros

Le dividende par action s'élèvera ainsi à 237,50 euros, il sera mis en paiement au siège social le 1^{er} août 2023.

Nous vous informons que depuis le 1er janvier 2018, les dividendes supportent dès leur versement un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou « flat tax ») de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvement sociaux.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende.

L'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus. Dans ce cas, le prélèvement forfaitaire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant de avant abattement.

Par ailleurs, les dividendes perçus par des personnes physiques mandataires sociaux ayant un statut de travailleur indépendant, en tenant compte des revenus perçus par son conjoint, son partenaire pacsé et ses enfants mineurs non émancipés détenteurs de titres en pleine propriété ou en usufruit seront assujettis à une retenue à la source de 17,20 % au titre des contributions sociales dans la limite de 10 % du capital social, des primes d'émission et du solde annuel des avances laissées en compte courant par ces mêmes personnes. La part des dividendes supérieurs à ces 10% est assujettie au Régime de la Sécurité Sociale des Indépendants selon l'article L131-6 du Code de la Sécurité Sociale.

Nous vous rappelons en outre que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la Sécurité Sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des Impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

JRP

Rappel des dividendes antérieurement distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, nous vous rappelons que le montant du dividende mis en distribution au cours des trois derniers exercices a été le suivant :

Exercice clos le :	Dividende	Abattement (personnes physiques)
31 mars 2020	30.000 €	40 %
31 mars 2021	100.000 €	40 %
31 mars 2022	220.000 €	40 %

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

La Présidente

Pour la société ZOURITE CORP

Monsieur PAYET Jean-René

